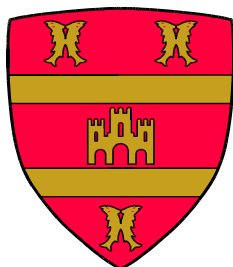


VILLE DE



SAINT-SAUVEUR-
LE-VICOMTE

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mille douze, le cinq juillet à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

Présents : Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Monsieur Alain MELAIN, Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Monsieur Allain GUERIN (arrivé à 21h00), Monsieur Daniel LEFILLIATRE, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL, Monsieur Claude PATRIX, Monsieur Eric BRIENS

Absents excusés : Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Pascal THOËN, Madame Thérèse LEVOYER, Madame Dominique COLLAS, Monsieur Dominique ROUXEL

Pouvoirs :

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 17

NOMBRE DE PRESENTS : 12

NOMBRE DE VOTANTS : 12

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BRIENS

Date de convocation : 28 juin 2012

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 mai 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et par vote à main levée le compte rendu du conseil municipal en date du 22 mai 2012.

2. Ancienne distillerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail entre la commune et la société Mecagest a été conclu. Il prend effet au 1^{er} juillet 2012. Le montant hors taxe du loyer annuel est fixé à 205 000€ payable trimestriellement à terme à échoir. Monsieur le Maire fait part de satisfaction quant à la réalisation de ce projet qui affirme une fois de plus l'engagement de la collectivité pour le développement économique et l'aménagement de son territoire.

3. Assainissement : avenant

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui rappelle que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 mai 2012 pour étudier une proposition d'avenant au marché de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement. Il rappelle que la proposition concernait le raccordement de l'abbaye Marie-Madeleine Postel, divers travaux supplémentaires et une actualisation de prix. Il présente au conseil municipal le devis correspondant au montant des travaux de raccordement de l'abbaye Marie-Madeleine Postel qui s'élève à 39 870,75 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

4. Voie de contournement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux ont repris depuis le 4 juillet et que la date prévue pour leur achèvement est fixée au 24 août 2012.

Il sollicite l'avis du conseil municipal pour l'autoriser à prendre un arrêté interdisant la circulation en agglomération rue Albert Férey, rue Bottin Desylles et rue Raoul Hersant aux véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir de la rue Barbey d'Aurevilly jusqu'au carrefour du giratoire de la route de Portbail (Route départementale n° 15) dès l'ouverture à la circulation de la voie de contournement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à prendre un arrêté interdisant la circulation en agglomération rue Albert Férey, rue Bottin Desylles et rue Raoul Hersant aux véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir de la rue Barbey d'Aurevilly jusqu'au carrefour du giratoire de la route de Portbail dès l'ouverture à la circulation de la voie de contournement et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5. Lotissement HLM « Les pommiers »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux concernant la tranche 3 du lotissement « les pommiers » sont terminés. Il reste tout de même quelques travaux de finitions extérieures à achever. La société HLM du Cotentin a remis les clés aux nouveaux locataires et ces derniers ont commencé à emménager.

Les travaux de voirie sont presque achevés. Une signalétique au sol sera matérialisée sur la voirie des tranches 1 et 2 afin de créer un cheminement piéton sur l'ensemble du lotissement.

L'aire de jeu sera opérationnelle dans les prochains jours dès livraison des structures de jeu et montage par la société Meslin.

6. Limite d'agglomération

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente au conseil municipal un dossier relatif aux limites d'agglomération.

Compte tenu de l'ouverture d'une voie de contournement de la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte (Route Départementale n° 15), il est proposé de positionner la limite d'agglomération deux cents mètres avant le giratoire de la RD n° 15 et de déplacer la limite d'agglomération sur la route de la Haye du Puits (RD n° 900) avant le virage de l'Abbaye.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de micro signalétique en centre ville a été inscrit au budget 2012. Il présente au conseil municipal une proposition d'assistance technique de la part des services des routes du conseil général de la Manche sous la forme de crédit d'heures pour assurer la mission d'étude correspondante. Le coût horaire hors taxe est fixé à 50€ Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir cette proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

7. Centre d'interprétation de la guerre de cent ans

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du projet de réalisation d'un centre d'interprétation de la guerre de cent ans au sein du château de Saint-Sauveur-Le-Vicomte, il est possible de solliciter un partenariat financier dans le cadre du programme LEADER au titre de la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel rural lié aux savoir-faire et atouts naturels du Cotentin (dispositif n° 323). L'instruction du dossier est assurée par le syndicat mixte du Cotentin. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention auprès du syndicat mixte du cotentin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

8. Contrat de territoire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les modalités de financement du projet de structure artificielle d'escalade dans le cadre du budget 2012. Ces modalités ont conduit à demander le retrait du dossier mur d'escalade présenté au titre du contrat de territoire entre la communauté de communes de la Vallée de l'Ouve et le conseil général de la Manche. Cette

opportunité permet de présenter un complément au dossier «gîte d'étape» en incluant le projet d'aménagement d'un gîte de 4 personnes réalisé dans les anciens locaux accueillant les gardes de chasse de l'office nationale de la chasse.

Le dossier sera présenté à la prochaine commission permanente du conseil général.

9. Gîte communal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant projet d'aménagement d'un gîte communal pouvant accueillir 4 personnes dans les anciens locaux accueillant les gardes de chasse de l'office nationale de la chasse. Il rappelle que ce dossier est présenté à la commission permanente du conseil général pour être intégré dans le cadre du contrat de territoire de la communauté de communes de la vallée de l'Ouve conclu avec le conseil général.

Compte tenu de sa destination, il est possible de trouver d'autres partenaires pour l'aide au financement de ce projet. Notamment sur le volet touristique et l'obtention d'un label «clévacances» avec Manche tourisme et dans le cadre du programme LEADER au titre de la promotion des activités touristiques liées aux atouts naturels du Cotentin (dispositif n° 313). Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter les conditions d'un partenariat avec ces structures pour la réalisation d'un gîte communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

10. Budget principal : Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du 15 juin 2012 de la Préfecture de la Manche portant observation sur les crédits insuffisants au chapitre 16 « Dépenses d'investissement – remboursement d'emprunt ».

Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications budgétaires selon le tableau ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 – Virement à la section d'investissement		200,00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		200,00 €		
D6611 : Intérêts réglés à l'échéance	200,00 €			
TOTAL D66 : Charges financières	200,00 €			
TOTAL	200,00 €	200,00 €		
INVESTISSEMENT				
D 1643 – Emprunts en devises		200,00 €		

TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		200,00 €		
R 021 : Virement à la section de fonctionnement				200,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement				200,00 €
TOTAL		200,00 €		200,00 €
TOTAL GENERAL		200,00€		200,00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité, approuve la modification budgétaire telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

11. Subventions

Suite aux manifestations organisées par le comité Saint-Clair les 9 et 10 juin 2012, monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de 828€ à l'association.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 828€ au comité Saint-Clair.

Monsieur le Maire propose d'accorder au club cyclotourisme une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ permettant l'achat de matériel complémentaire pour l'école de cyclisme.

Monsieur Allain Guérin ne participe pas au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 300€ au club cyclotourisme.

12. Informatique Mairie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition de la société Rex Rotary concernant la sauvegarde des données informatiques. La proposition consiste à sauvegarder automatiquement les données des ordinateurs et du serveur et à les héberger sur un site extérieur.

Le coût mensuel de la proposition est de 87€ HT par mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, émet un avis défavorable à cette proposition et préconise l'étude de solutions alternatives.

13. Personnel communal

13.1 Mise à disposition

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du fonctionnement de la base de loisirs, l'agent employé par le réveil sportif est mis à disposition de la commune pour assurer un renfort de l'équipe d'animation durant les mois de juillet et août. Cette mise à

disposition a déjà été réalisée en 2010 et 2011. Il propose au conseil municipal de renouveler ce dispositif au titre de 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au règlement de la mise à disposition d'un agent employé par l'association du Réveil Sportif Saint-Sauverais et à signer les pièces de mandatement correspondantes.

13.1 Départs en retraite

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que madame Angèle Roger, monsieur Joseph Roger et monsieur Armand Maurouard, agents municipaux, ont chacun fait valoir leurs droits à la retraite en cette année 2012. Une manifestation de sympathie se déroulera le 7 juillet 2012 à 11h30 en Mairie.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal qu'un cadeau soit offert à chacun dont la prise en charge s'effectuerait sur le budget communal. Le montant maximum pouvant être attribué correspond à 5% du montant mensuel du plafond de la sécurité sociale, au-delà il serait considéré comme un avantage en nature et ferait l'objet d'une réintégration dans le salaire de l'agent et serait soumis à cotisations sociales.

Monsieur le Maire propose d'affecter une somme maximum par agent correspondant à la valeur suivante :

Plafond mensuel de la sécurité sociale x 5 %

Soit $3031\text{€} \times 5/100 = 151,55\text{€}$ maximum par agent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, approuve cette proposition et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

14. Mise à disposition de locaux : convention

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention de mise à disposition des locaux du rez-de-jardin situés dans le bâtiment du 6 rue Catherine de Longpré avec l'association Secours Populaire. Les locaux seraient mis à disposition gratuitement à l'exception des charges dont le montant forfaitaire mensuel s'élèverait à 80€HT à la date d'entrée en vigueur de la convention. Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur ces propositions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- Emet un avis favorable à ces propositions,
- Autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier
- Dit que la présente convention prend effet au 1^{er} juin 2012.

15. Manéo de proximité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans sa séance du 10 mai 2012, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve (CCVO) a souhaité prendre la compétence « services publics à la demande de transports non urbains de personnes, par délégation du Département de la Manche ». Pour que cette prise de compétence soit effective, il convient de recueillir l'avis de l'ensemble des conseils municipaux des communes de la CCVO.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- Sollicite la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve pour l'élargissement de ses compétences incluant la compétence « services publics à la demande de transports non urbains de personnes, par délégation du Département de la Manche ».

16. Pass Manche

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le comité départemental du tourisme renouvelle son dispositif « Pass' Manche » pour l'année 2013.

Le principe de ce dispositif consiste en la remise aux personnes qui viennent dans la Manche, par l'intermédiaire de sa centrale de réservation hébergement et packages, un document rassemblant l'ensemble des sites associés à l'opération et de les inciter à découvrir le maximum d'entre eux.

Depuis 2009, le conseil municipal renouvelle l'adhésion à ce dispositif pour offrir une réduction de 10% aux visiteurs du musée présentant ce document.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler au titre de l'année 2013 cette réduction pour les tarifs d'entrée du musée Barbey d'Aurévilly, le maintenant ainsi dans le réseau de communication du Pass Manche.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

17. Spot 50

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune s'est inscrite dans le dispositif « spot 50 » mis en place par le conseil général de la Manche depuis sa création en 2011. Ce dispositif a pour objectif de faciliter la découverte et la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs par les jeunes manchois de 11 à 15 ans (collégiens et autres) en soutenant financièrement leur famille. Cette action se matérialise par la distribution de chèquiers de réduction d'une valeur totale de 100 euros. Les chèques « spot 50 » 2012-2013 sont utilisables jusqu'au 31 août 2013 auprès de structures sportives, culturelles et de loisirs. Les chèques collectés par le partenaire lui sont intégralement remboursés.

Sur le plan communal, les activités ou structures concernées sont les spectacles « ville en scène » et le musée Jules Barbey d'Aurévilly.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer la convention permettant d'être partenaire de ce dispositif pour l'année scolaire 2012/2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée autorise monsieur le Maire à signer la convention relative au dispositif « spot 50 » pour l'année scolaire 2012/2013 et toutes les autres pièces concernant ce dossier.

18. Ce qui s'est passé depuis le dernier conseil municipal

Samedi 26 mai	Profession de foi
	Critérium cycliste : le club cyclotourisme de Saint-Sauveur-Le-Vicomte accueillait un critérium cycliste permettant la sélection des meilleurs jeunes participants pour une épreuve nationale.
	Tournoi de pétanque organisé par l'amicale des pompiers
Vendredi 1 ^{er} juin	Goûter à la résidence Catherine de Longpré à l'occasion de la fête des mères.
	Soirée théâtre de l'école Notre Dame
Samedi 2 juin	Passage de la randonnée cycliste « les 3 jours de la liberté »
Dimanche 3 juin	Fête de la pêche à l'étang de l'avent
	Première communion
Lundi 4 juin	Dépôt de gerbe par la stèle située rue Bottin Desylle en mémoire de soldats américains de la seconde guerre mondiale tombés à cet endroit en juin 1944.
	Réunion de commission du Parc Naturel Régional des marais de Cotentin et du Bessin à Saint-Sauveur-Le-Vicomte
Vendredi 8 juin	Cérémonie en hommage aux anciens combattants d'Indochine à Besneville
Samedi 9 juin	Réunion de l'association défense haras Saint-Lô à Saint-Lô
	Tournoi de judo au complexe sportif
	Repas du comité Saint-Clair
Dimanche 10 juin	1 ^{er} tour des élections législatives
	Fête Saint-Clair
Vendredi 15 juin	Fête de la musique
Samedi 16 juin	Gala de danse du foyer socio culturel
Dimanche 17 juin	2 ^{ème} tour des élections législatives
Mardi 19 juin	Concours de Cobs normands à l'espace Sissi de la Lande
	Concours de belote organisé par le club plaisir d'être ensemble
	Retransmission sur grand écran du match de football comptant pour le championnat d'Europe des nations : France – Suède au cinéma Le Normandy
Jeudi 21 juin	Remise d'un livre illustré sur Saint-Sauveur-Le-Vicomte par les élèves du collège Barbey d'Aurevilly

Vendredi 22 juin	Chorale des élèves du groupe Jacqueline Maignan au complexe sportif
Samedi 23 et dimanche 24 juin	Concours hippique organisé par la SHR à l'espace Sissi de la Lande
Samedi 23 juin	Assemblée Générale de l'Association des Maires de la Manche à Lessay
	Retransmission sur grand écran du match de football comptant pour le championnat d'Europe des nations : France – Suède au cinéma Le Normandy
Dimanche 24 juin	Moto cross organisé par le Moto Club du Val d'Ouve à Rauville la Place
Lundi 25 juin	Participation des résidents de la RPA Catherine de Longpré à la fête de la musique à Tourlaville
	Réunion de préparation du planning du complexe sportif pour les scolaires
	Conseil d'administration du collège Barbey d'Aurevilly
	Signature du bail de l'« ancienne distillerie » avec la société Mécagest représentée par monsieur Fischefeux, Directeur TN International – branche transport/logistique d'Areva
Mardi 26 juin	Inauguration de la plateforme AREVA logistique « PALOVA » à Valognes
	Conseil municipal des jeunes
Jeudi 28 juin	Conseil d'administration du CCAS
Vendredi 29 juin	Manifestations de sympathie organisée à l'occasion du départ en retraite de Mr Marc Levoyer, directeur du groupe scolaire Jacqueline Maignan et de Mme Thérèse Levoyer, enseignante au sein du même établissement et conseillère municipale.
	Assemblée Générale du Réveil sportif
	Repas de fin d'année organisé par Roc animation
Samedi 30 juin	Cinéma génériques
Dimanche 1 ^{er} juillet	Méchoui à Hautmesnil
	Dernier jour du tournoi de tennis. Celui-ci s'est déroulé du 22 juin au 1 ^{er} juillet
Lundi 2 juillet	Réunion organisée par l'association générique concernant l'évolution des techniques de projection appliquées aux cinémas itinérants
Mardi 3 juillet	Passage du dossier « SARL Le grand Marais » en commission « carrières » à la Préfecture
	Remise des médailles pour les jeunes judokas primés
	Spectacle de fin d'année organisé par Alto Vicomte
Mercredi 4 juillet	Début des travaux voie de contournement. Son ouverture est prévue pour le 27 août prochain
	Spectacle de fin d'année du collège Barbey d'Aurevilly au cinéma Le Normandy
Jeudi 5 juillet	Pot d'accueil de l'Etape du raid Tatihou/le Mont Saint-Michel

COMMISSIONS

Jeudi 31 mai	Réunion de la commission sport, culture du conseil municipal des jeunes
Mercredi 6 juin	Commission de travaux : visite de l'« ancienne distillerie » avec les anciens salariés de l'entreprise Précimarbre

19. Compte rendu des EPCI

CCVO

Jeudi 24 mai	Comité de pilotage du Relai Assistantes Maternelles
	Rendez-vous avec Mr Morlet, Inspecteur d'académie, au sujet de la fermeture de classe à l'école de Besneville
Jeudi 31 mai	Visite de la chambre des métiers. A cette occasion, plusieurs entreprises ont reçu la visite des représentants de la chambre et des élus : l'entreprise Aimard, l'entreprise Lait douceurs de Normandie, l'entreprise Fleury David et le salon Iza coiffure. A l'issue de ces visites une réunion s'est tenue à la salle de réunion de la Communauté de communes
Jeudi 7 juin	Présentation du projet de cabinet infirmiers
Vendredi 8 juin	Bilan de fonctionnement du lieu accueil « p'tits loups de la Douve »
Mardi 26 juin	Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours à Saint-Lô
Mercredi 27 juin	Commission d'appel d'Offres : ouverture des plis concernant les travaux au cabinet médical
Vendredi 29 juin	Spectacle du RAM et des P'tits loups de la Douve
	Conseil communautaire
Mercredi 4 juillet	Rendez-vous avec Mr Lecarpentier nouveau directeur du groupe Jacqueline Maignan

STS

Mardi 19 juin	Remise des prix de la fête du jeu
---------------	-----------------------------------

20. Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité pour que la collectivité soit porteuse d'un projet d'accueil de la petite enfance de 0 à 3 ans. Il présente ce projet et demande l'avis du conseil municipal quant à l'opportunité de porter ce projet au niveau municipal.

Le conseil municipal, compte tenu de la situation actuelle, en prenant en compte l'existence des moyens disponibles, ne juge pas opportun de développer cette activité en l'état.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des prochaines manifestations qui se dérouleront avec le partenariat de la municipalité :

- Retransmission de la 11^{ème} étape du tour de France le 12 juillet.
- Bal et feu d'artifice le 13 juillet.
- Accueil des estivants : vendredi 20 juillet et vendredi 03 août.
- Rassemblement Harley Davidson les samedi 21 et dimanche 22 juillet.
- Salon du terroir le mercredi 15 août avec démonstration de vols de rapaces.
- Conférence de Michel Onfray le samedi 25 août.
- Rassemblement de véhicules anciens les samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre.

TOUR DE TABLE

Un conseiller municipal fait remarquer qu'un arbrisseau situé près de l'aire de jeux du château doit être redressé.

Un conseiller municipal demande si, compte tenu des conditions météorologiques, il ne pourrait être envisagé de stabiliser quelques emplacements du camping municipal.

Un conseiller municipal regrette que l'accueil du camping municipal ne puisse être assuré en plusieurs langues.

Un conseiller municipal fait part de son souhait concernant la remise en état de la cloche de l'église de Selsoif.

Un conseiller municipal souhaite que soit finalisée la mise en place de la salle de jeux, décidée par le conseil municipal des jeunes. Dans l'attente d'un local définitif, la véranda de la base de loisirs pourrait accueillir provisoirement cette structure.

Des remerciements sont adressés aux employés communaux pour leur travail auprès des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.